

Le chef de l'établissement d'enseignement a contracté une assurance couvrant la Responsabilité civile de l'élève pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la séquence d'observation en milieu professionnel, ainsi qu'en dehors de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil, ou sur le trajet menant soit au lieu où se déroule la séquence d'observation, soit au domicile.

#### **Article 9 – Accidents.**

En cas d'accident survenu à l'élève, soit en milieu professionnel, soit au cours du trajet, le responsable de l'entreprise s'engage à adresser la déclaration d'accident au chef D'établissement d'enseignement de l'élève dans la journée où l'accident s'est produit.

#### **Article 10 – Information mutuelle.**

Le chef d'établissement d'enseignement et le chef d'entreprise ou le responsable de l'organisme d'accueil de l'élève se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront, d'un commun accord et en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre notamment en cas de manquement à la discipline. Les difficultés qui pourraient être rencontrées lors de toute période en milieu professionnel et notamment toute absence d'un élève, seront aussitôt portées à la connaissance du chef d'établissement.

#### **Article 11 – Durée de la convention.**

La présente convention est signée pour la durée d'une séquence d'observation en milieu professionnel.

- ANNEXE FINANCIERE**

**Repas :** à la charge de la famille.

**Transport :** à la charge de la famille.

**Hébergement :** à la charge de la famille.

**Assurance :** Mutuelle Saint-Christophe n°0020840732640287

- ANNEXE PEDAGOGIQUE : Horaires de Travail et Activités**

Jours	Matin	Après-midi	Total jour
Lundi	de à	de à	
Mardi	de à	de à	
Mercredi	de à	de à	
Jeudi	de à	de à	
Vendredi	de à	de à	
Samedi	de à	de à	
Total hebdomadaire			

#### **Activités : champ professionnel concerné :**

.....

#### **OBJECTIFS** assignés à la séquence d'observation en milieu professionnel :

- Sensibiliser au monde du travail, à l'environnement technologique, économique et professionnel
- Observer le fonctionnement d'une entreprise
- Observer les activités professionnelles dans un champ professionnel

#### **IDENTIFICATION DES ACTIVITES** concourant à atteindre les objectifs

- 
- 
- 
- 
- 
- 

Document établi en 3 exemplaires originaux pour l'établissement, l'entreprise et la famille.

#### **Signatures**

<b>Le chef d'établissement</b> Mathieu BIDAL	
<b>Le chef d'entreprise</b> ou son représentant date et cachet de l'entreprise	
<b>Les parents</b> ou le responsable légal	
<b>Le professeur principal</b>	
<b>L'élève</b>	



|